



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E201302

VALABLE JUSQU'AU 15/01/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : / /

Forme juridique : SARL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 978 237 691 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 21719343604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 21719343604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : FRP COUVERTURE

8 RUE DU CENTRE
76270 ESCLAVELLES

Téléphone : 06 68 30 27 23

Portable : 06 68 30 27 23

Site Internet :

E-mail : frpcouverture@gmail.com

Responsabilité légale :

FERREIRA-LEAL FLORENT GÉRANT / FERREIRA-LEAL FLORENT GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/01/2024
3121 PROB	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2024
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	16/01/2024
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	16/01/2024
3181 PROB	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	16/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	16/01/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/01/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	16/01/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/01/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	16/01/2024

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.